



N° 24-04-05

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le 2 avril à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick CANCOUËT, Maire.

Présents :

M. Patrick CANCOUËT - M. Marc CLOUET - Mme Ghislaine CHAUVEAU - Mme Jennifer NUNES - M. Ferdinando CITO - M. Denis GIRARD - M. Sylvain HARLE - M. Michaël CAVALIERI - Mme Annie MUGNIER - M. Denis JOLY - M. Lucien KLIPFEL - M. Paul MOUSSARD - Mme Bouchra DERKAOUI - Mme Célia JOUSSERAND - M. Philippe GEFFROTIN - M. Philippe HERCYK - Mme Carmela DEGLIAME - M. Lucien CORINTHE - M. Guy BOISSEAU - M. Jean SZEWCZYK - M. Fabien MOINIER - Mme Laura COUDRIER

Absents : Mme Amalia CAPITAINÉ - Mme Cindy BARQUILLA - M. Guillaume DUBOS - M. Ludovic LEFFET - Mme Fatma YORAT - M. François JEFFROY - Mme Déborah RUYAULT

Pouvoirs :

Mme Amalia CAPITAINÉ pouvoir à M. Marc CLOUET
Mme Cindy BARQUILLA pouvoir à M. Denis JOLY
M. Guillaume DUBOS pouvoir à Mme Laura COUDRIER
M. Ludovic LEFFET pouvoir à M. Fernando CITO
Mme Fatma YORAT pouvoir à Mme Jennifer NUNES
M. François JEFFROY pouvoir à Mme Célia JOUSSERAND

Nombre de Conseillers en exercice	29
Nombre de Conseillers Présents	22
Nombre de Conseillers Votants	28
Date de convocation	21/03/2024
Date d'affichage	21/03/2024

Objet : Compte de Gestion 2023 de la Commune

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57,

VU le Compte de Gestion de l'exercice 2023,

VU l'avis de la Commission des Finances du 25 mars 2024,

VU le Compte de Gestion de l'exercice 2023 établi par Madame la Trésorière du Centre des Finances Publiques de Montmorency,

CONSIDERANT que le compte de gestion est un document élaboré par le comptable public (Trésor Public) qui retrace l'ensemble des opérations budgétaires en dépenses et en recettes pour l'année écoulée,

Ayant entendu le rapport de Monsieur Denis GIRARD, Maire adjoint délégué aux Finances,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré et voté à l'unanimité,

Article 1 : APPROUVE le Compte de Gestion de l'exercice 2023 faisant apparaître les résultats suivants :

Budget Principal

Excédent de fonctionnement	2 151 373,19 €
Déficit d'investissement	1 910 122,76 €

Soit un résultat bénéficiaire de **241 250,43 €** du budget principal 2023.

Article 2 : DONNE QUITUS à Madame la Trésorière du Centre des Finances Publiques de Montmorency pour la gestion de l'exercice 2023.

Publiée - Notifiée le
Certifiée exécutoire par le Maire,
le 05/04/2024

Patrick CANCOUËT



Le Secrétaire de séance
M. Philippe GEFFROTIN

A large, stylized handwritten signature in black ink, which appears to be 'P. Geffrotin', is written below the name of the secretary.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, à compter de sa publication.